

Fiche de poste : Cadre de Santé	Date d'application : MAI 2019 Edition : 07 – 01/01/2012 Réf. : DSIRMT/PhF/MJS
<i>Direction des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques</i>	Quotité de travail : 100% Validation : Ph. FAUGERON

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

Coordonnateur Général des Soins : Ph. FAUGERON
Cadre Supérieur de Santé : E. LEMONNIER-WUNSCH
Cadre de Santé :

RELATIONS FONCTIONNELLES :

- Pharmaciens/internes PUI et stérilisation,
- Personnels administratifs de la pharmacie,
- Cadres de Santé des unités de soins,
- Partenaires de santé extra-hospitaliers, fournisseurs externes, responsables des services administratifs, logistiques, techniques et de la qualité et de la sécurité des soins.

PRESENTATION DES UNITES :

- Pôle MEDECINE
 - Service Pharmacie
 - Service Stérilisation
 - Unité de Production et de Contrôle Pharmaceutique (hors champ des missions du cadre de santé)

Le Service Pharmacie et Rétrocession se situe au 3^{ème} étage du BMC. Il a pour missions :

- La gestion, l'approvisionnement, le contrôle, la détention, la dispensation des médicaments et des dispositifs médicaux stériles,
- La réalisation des préparations magistrales et hospitalières,
- Les essais cliniques,
- La rétrocession : vente de médicaments au public (médicaments qui ne se trouvent pas en officine de ville)
- Des actions d'information et l'évaluation du bon usage des produits de santé,
- La sécurité des produits de santé : la pharmacovigilance et la matériovigilance.

Le Service Stérilisation se situe au 2^{ème} étage du BMC, à proximité du bloc opératoire

- La préparation des dispositifs médicaux stériles,
- Le contrôle et la traçabilité de ces dispositifs.

CADRE REGLEMENTAIRE :

Décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création du diplôme de cadre de santé

MISSIONS DU POSTE :

Le cadre de santé de la pharmacie et de la stérilisation avec l'appui du pharmacien responsable du service organise et contrôle l'activité médico-technique, pour en assurer la continuité, la qualité et la sécurité.

ACTIVITES :

Planification et gestion des activités du service :

- Organiser, avec le chef de service, le travail des agents et coordonner le travail de collaboration entre les professionnels pour assurer la continuité de l'activité auprès des services de soins ;
- Mettre en adéquation l'activité et l'effectif à la recherche de l'efficience avec une anticipation et une adaptation au contexte institutionnel ;
- Assurer le lien et le suivi avec les équipes des services clients et des services supports ;
- Assurer la continuité de service.

Organisation et suivi opérationnel des activités/projets :

- Définir les projets prioritaires à mettre en œuvre avec le chef de service, en lien avec le projet de service, lui-même issu du projet d'établissement ;
- Contribuer au suivi des indicateurs de service et de pôle et participer à leur analyse ;
- Participer aux revues de pilotage internes et aux revues avec les services clients ;
- Collaborer aux projets pilotés par les pharmaciens.

Gestion des ressources humaines :

- Identifier les compétences de l'équipe nécessaires à l'activité du secteur et à son organisation, les évaluer ;
- Suivre les habilitations des agents de stérilisation et des PPH sur les secteurs à risque ;
- Maintenir et développer les compétences individuelles et collectives par la formation ;
- Organiser et accompagner l'intégration des nouveaux professionnels ;
- Planifier le temps de travail en tenant compte des imprévus ;
- Gérer les conflits et mettre en place des actions de prévention et de médiation ;
- Conduire les entretiens professionnels dans le cadre de l'évaluation des compétences, des projets de formations et d'évolution du projet professionnel.

Gestion de l'information, ascendante, descendante et transversale :

- Relayer et porter les décisions du chef de service de la PUI ;
- Organiser la communication : recueillir, traiter, diffuser et archiver l'information relative au service, au pôle, à l'institution ;
- Animer avec le chef de service les séances de briefing et débriefing.

Gestion des ressources matérielles allouées :

- Organiser les besoins en matériel au regard des différents projets et participer à l'élaboration du plan d'équipement ;
- Organiser la maintenance préventive / curative du matériel en lien avec les pharmaciens ;
- Organiser la maintenance des locaux et en garantir l'entretien ;
- Suivre l'évolution des consommations de la PUI.

Implication dans l'institution :

- S'impliquer dans les projets institutionnels, dont le GHT, et « polaire » en relation avec les projets de la pharmacie-stérilisation ;
- Participer aux réunions institutionnelles concernant les cadres de santé ;
- Participer au bilan d'activité de la PUI.

Gestion de la qualité, de la sécurité et des risques :

- Contribuer à la mise en place d'une démarche d'amélioration de la qualité à la pharmacie ;
- Consolider la gestion des risques à posteriori (inciter au signalement des non conformités et/ou événements indésirables) et a priori ;
- Contrôler l'application des procédures, des protocoles ainsi que les bonnes pratiques professionnelles ;
- Participer à la mise à jour du système documentaire interne selon l'organisation définie ;

- Contrôler la bonne utilisation des outils, de la traçabilité de la réalisation des prestations
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Accompagner les professionnels dans la démarche qualité ;

Veille et transmissions des savoirs :

- Mettre à jour les connaissances liées à l'exercice des métiers ;
- Maintenir son niveau de compétence et suivre l'évolution de la profession, de l'hôpital et de la politique de santé ;
- Participer aux jurys du concours préparateur en pharmacie ;
- Organiser l'encadrement des stagiaires avec les instituts préparant au diplôme de préparateur en pharmacie.

COMPETENCES REQUISES :

En terme de capacité à :

- Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités médico-techniques ;
- Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités médico-techniques ;
- Manager des équipes pluri professionnelles dans un secteur d'activités médico-techniques ;
- Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle ;
- Contrôler et évaluer les activités ;
- Conduire une démarche qualité et de gestion des risques ;
- Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche ;
- Communiquer, transmettre les informations et rendre compte.

PREREQUIS :

- Etre titulaire du diplôme de cadre de santé ;
- Formation en Qualité et/ou Gestion des Risques ;
- Connaissance de l'organisation hospitalière ;
- Maitrise des textes législatifs et réglementaires se rapportant à la gestion des PUI.

CONDITIONS DE TRAVAIL DU POSTE :

- Présence de [9h 00 à 17h 00] du lundi au vendredi ;
- Astreintes 2 à 3 fois par an ;
- Programmation des absences en concertation avec les cadres du pôle ;
- 20 RTT dans le cadre du régime forfaitaire (dont 1 jour solidarité).